TP nº 2

Paradigmes et interprétation Licence Informatique Université Côte d'Azur

Dans ce TP, on modifie l'interpréteur avec fonctions : repartez du fichier fun.rkt.

Soustraction

Ajoutez la soustraction au langage. Comme vous ajoutez une nouvelle expression au langage, il faut modifier le type Exp et ajouter une variante. Il faudra ensuite modifier les fonctions parse, interp et subst pour prendre en compte cette modification.

```
(test (interp-expr `{- 1 2} empty) -1)
```

Addition généralisée

Généralisez l'addition pour qu'elle accepte un nombre quelconque d'opérandes. Il vous faut adapter la variante associée du type Exp et modifier les fonctions parse, interp et subst.

```
(test (interp-expr `{+} empty) 0)
(test (interp-expr `{+ 1} empty) 1)
(test (interp-expr `{+ 1 2} empty) 3)
(test (interp-expr `{+ 1 2 3 4 5} empty) 15)
```

Paramètres des fonctions

Dans la plupart des langages, on peut définir des fonctions qui acceptent un nombre quelconque de paramètres. Pour l'instant, l'interpréteur ne supporte que les fonctions à un paramètre. Vous allez apporter les modifications nécessaires à l'interpréteur pour pouvoir définir et utiliser des fonctions à nombre de paramètres quelconque (au moins un).

Par exemple, $\{define \{ aire 1 h \} \{ * 1 h \} \}$ définit une fonction à deux paramètres. Un appel associé est $\{ aire 2 3 \}$.

Pour implémenter ces changements, vous allez devoir modifier les types Exp et FunDef ainsi que les fonctions parse, parse-fundef, interp et subst.

Un nouveau type de comportement anormal peut se produire au moment de l'interprétation : l'application d'une fonction avec un nombre invalide d'arguments. Vous devez détecter ces cas et

lancer une erreur contenant la chaine "wrong arity". Vous pouvez utiliser les tests suivants pour vérifier que vos modifications sont correctes.

Bonus. Une fonction est mal définie quand deux noms de paramètres sont identiques. Modifiez la fonction parse-fundef pour qu'elle détecte ce problème et renvoie alors une erreur "bad syntax".